



Satisfaction

4,6/5

PRAXIS - CHEF DE PROJET SI À L'HÔPITAL

Atteinte des objectifs

4,8/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/01/09

Réf. F902

10 jours
70h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Réussir vos projets informatiques hospitaliers concourant à la réussite du programme H'OPEN
- Explorer les dimensions stratégiques, opérationnelles et managériales du chef de projet SI à l'hôpital
- Conduire des projets de modernisation de SI
- Se positionner au sein du GHT
- Appréhender la sécurité des SI
- Acquérir les techniques et outils de la gestion de projet

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux responsables des systèmes d'information, aux TS et TSH des services informatiques, à toute personne en charge du déploiement de solutions informatiques et aux référents métiers (cadres hospitaliers en charge du déploiement de solutions informatiques telles que le DPI, le circuit du médicament, l'informatisation des urgences, etc.).

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE



Philippe SOLIVERI
Directeur du pôle Finances, Contrôle de gestion,
AFR, PMSI du CNEH
06 77 52 24 28 - philippe.soliveri@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

► Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite

► MODULE 1 (3 jours) - Le chef de projet et la stratégie des SI

- Connaître et appréhender l'impact de la modernisation des SI sur la stratégie de l'établissement
- Comprendre les objectifs de la feuille de route numérique en santé et décliner les chantiers qui s'imposent
- Piloter le changement au sein des équipes en maîtrisant les contingences organisationnelles et humaines

► Atelier 1 - Les SI à l'hôpital : contexte et acteurs

- Les acteurs
- Les grands chantiers qui s'imposent et les projets structurants (Feuille de route du numérique en santé, SEGUR Vague 2, GHT, e. parcours, projet SEMAPHORE, HAS 2025 ...)
- Le programme H'OPEN
- Les programmes CARE et HOSPICONNECT
- Qu'est-ce qu'un Projet ?
- La place du chef de projet SI

► Atelier 2 - Evaluer les apports des NTIC et mesurer le ROI d'un projet

- Les technologies informatiques actuelles, l'état de l'art sur nouvelles techniques
- L'IA dans la Santé
- Le Cycle de vie d'un projet et les grands principes de la gestion de projet
- Mesurer le ROI d'un projet
- Méthodologie pour calculer et analyser les coûts des différentes prestations, matérielles ou de service.

► Atelier 3 - La dimension humaine des projets : l'évolution de son SI et ses impacts sur les équipes et sur l'organisation hospitalière

- Animer un projet
- conduire une réunion
- animer une équipe
- communiquer
- La conduite du changement : l'anticiper et l'ajuster
- les types de changement
- les réactions au changement, les risques et leviers
- les conditions de réussite, les outils

► Travail en intersession (1)

Le travail personnel de cette première intersession vise à l'élaboration d'une étude d'opportunité et d'une fiche Projet. Ces études sont élaborées sur la base de modèles fournis et portent sur un projet choisi en concertation avec le coordonnateur. Un quizz RGPD et un quizz IA sont également à remplir.

► MODULE 2 (3 jours) - Le chef de projet SI et l'opérationnel

- Acquérir les techniques et les outils de gestion de projet
- Maîtriser les relations contractuelles internes et externes et gérer la conduite du changement
- Le SI et la cybersécurité

► Atelier 4 - Agir en stratégique pour choisir les solutions permettant cette modernisation

- L'adaptation du schéma directeur du SI aux enjeux du GHT, du niveau national et du niveau régional
- Le SI et la Cyber sécurité
- Les données d'entrée à prendre en compte
 - les projets d'établissement et les projets médicaux
 - la cartographie de l'existant : logiciel, infrastructure, moyens humains, etc.
 - le recueil des besoins métiers
 - les exigences réglementaires et contractuelles

► Atelier 5 - La gouvernance des projets SI

- Chef de projet : un Métier, une méthode, des outils
 - Approche fonctionnelle
 - Méthode PERT
- La gestion du portefeuille de projet
- L'utilisation des outils adéquats de gestion de projet
 - cadrage
 - suivi
 - autodiagnostic
 - plan d'assurance qualité
 - tableaux de bord
 - cartographie des risques

► Atelier 6 - Le dossier patient, colonne vertébrale du SI

- Penser le SI dans la perspective du dossier patient multi-entité juridique
- Méthodologie pour gérer les droits d'accès/habilitations
- Les principes
 - le contenu du dossier patient en lien avec Mon Espace Santé
 - l'appui de l'IA afin de rendre du temps aux professionnels
 - centrer le SI sur le dossier patient
 - un dossier patient, des dossiers médicaux et de soins ?
- Les outils : l'interopérabilité, les normes d'échanges, les profils IHE, FIHR
- Déployer un nouveau DPI en mode Big Bang : avantages/inconvénients

► Atelier 7 - Programmation des ressources et agenda du patient

- Définition du périmètre et évaluation des besoins
- Le contexte institutionnel
- projet d'établissement
- cartographie des applicatifs
- niveau d'interopérabilité des applicatifs
- L'inventaire des ressources et la faisabilité
- Relever les défis complexes induits par les besoins de la planification moderne et répondre aux exigences d'HOPEN et du SEGUR
- Focus sur les aspects techniques incontournables (intégration, normalisation, etc.)

► Atelier 8 - Tableaux de bord décisionnels et SI : mettre en place un outil d'aide à la décision

- En quoi consistent les outils décisionnels ?
- L'organisation d'un système d'information décisionnel
- La mise en place d'un outil d'aide à la décision au sein du SI de l'hôpital : prérequis techniques et fonctionnels
- Les conditions de réussite d'un tableau de bord
- Brainstorming sur les différentes étapes clés d'un projet, les points de

INTERVENANT.E.S

- Sylvie Delplanque, DSI, GHT Côte d'Opale
- Cédric Cartau, RSSI CHU de Nantes
- Isabelle Génot-Pok, Juriste, consultante du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Olivier Plassais, Directeur territorial des SI, CH Bretagne Atlantique

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et pratiques - Cas pratique - Etudes de cas - Quiz

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

vigilance et le cadre réglementaire

- Retours d'expérience sur les pièges à éviter et les bonnes pratiques

► Atelier 9 - La sécurité des SI

- Les fondamentaux
- Éléments de stratégie
- Le SMSI
- Les projets SSI
- Les aspects financiers
- Domaines connexes
- Prospective 2030

► Travail en intersession (2)

Le travail personnel de cette deuxième intersession vise à l'élaboration d'une étude de gestion des risques basée sur un modèle fourni et portant sur le projet choisi au début de la formation en concertation avec le coordonnateur. Un exercice PERT est également à faire.

► MODULE 3 (2 jours) - Le rôle propre du chef de projet

- Maîtriser les contingences juridiques
- Comprendre les enjeux du cadre d'urbanisation sectoriel des SI de Santé
- Savoir passer d'un SI « hospitalo-centré » à un SI de GHT ouvert sur les autres SI de santé et l'ensemble de l'écosystème numérique national

► Atelier 10 - L'urbanisation des SI

- La mise en œuvre du socle technologique commun
- La mise en œuvre de la trajectoire applicative et la gestion des problématiques associées
 - le processus métier
 - l'articulation avec les référentiels socle nationaux
 - l'articulation des autres SI (ambulatoires, régionaux ...)
- Échange et partages
- Prérequis à la mise en œuvre des PCA/PRA (Care D2)
- Le cadre d'urbanisation sectoriel (Ma santé 2022/SEGUR)

► Atelier 11 - Les aspects juridiques du SI

- Prendre conscience de l'ensemble des contraintes, induites par la sécurité du SI
 - analyse de l'environnement législatif et normatif applicable au SI
- Les obligations portant sur les traitements automatisés des données à caractère personnel
 - Les données de santé, les données administratives, les données de vie privée relatives aux usagers et aux personnels
- Les conditions spécifiques à la conservation et à l'archivage des données à caractère personnel

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)

Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	3 950 €
Non-adhérents	4 345 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉ

Durée de formation 10 jours - 70h

SESSIONS

Classe virtuelle	11, 12, 13 mars 2026 et 14, 15, 16 avr. 2026 et 23 avr. 2026 et 18, 19, 20 mai 2026 et 4 juin 2026
Classe virtuelle	29, 30 sept. 2026 et 1 oct. 2026 et 4, 5, 6 nov. 2026 et 12 nov. 2026 et 10, 11 déc. 2026 et 14 déc. 2026 et 23 déc. 2026

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CHEF DE PROJET SI À L'HÔPITAL

F902

- Du 11/03/2026 au 04/06/2026 - 10 jours - 70 heures
- Du 29/09/2026 au 23/12/2026 - 10 jours - 70 heures
-

Responsable de formation*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

Mme M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en nous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 950 €
Tarif non-adhérents	4 345 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT

Responsable du développement de la formation au CNEH

01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires